

L'art délicat de l'équilibre budgétaire

Depuis plusieurs semaines, les boursiers et boursières des communes du Nord vaudois se penchent sur leur « devoir de vacances », la préparation du budget 2019. L'exercice n'est jamais simple, ni anodin, car il demande une très bonne vue d'ensemble sur les activités des services, mais aussi sur des éléments ayant des incidences à plus long terme sur les finances communales, à l'exemple des charges financières découlant des investissements.

Motivés par l'objectif de servir au mieux la population, les élus s'activent à répondre à de multiples attentes en proposant de réaliser des équipements complémentaires, correspondant à la croissance de la population ou à de nouvelles exigences légales, ou encore des actions plus ponctuelles visant à améliorer la qualité de vie. Cet ensemble de bonnes intentions se traduit souvent par une addition de plusieurs centaines, voire de milliers ou de millions de francs, selon la taille de la commune. Le rôle du budget, surtout de l'analyse financière, est alors de fixer le cadre financier en fonction des éléments connus comme l'évolution des habitants et des recettes, le taux d'imposition, le niveau d'endettement actuel et prévisible, etc. L'analyse financière se base à la fois sur les éléments des années précédentes, mais aussi sur ceux, plus prospectifs, des années futures.

Un autre volet influence fortement le budget communal, c'est celui des participations « obligatoires », que ce soit à des tâches cantonales ou intercommunales, à l'image de la facture sociale, également très liée à l'augmentation, mais aussi à la structure de la population vieillissante. Les autres éléments de changement concernent l'application de la RIE III vaudoise et les modifications de la péréquation prévues pour 2019. Aussi, l'élaboration des budgets communaux de 2019 et des années suivantes, devient plus délicate.

Afin de se préparer à évoluer dans ce nouveau contexte et à la demande de l'ADNV, l'UCV vous propose une 2e édition de la soirée d'information de fin juin à Savigny. Elle aura lieu cette fois-ci à Yverdon-les-Bains, jeudi 30 août de 17h30 à 19h30 à Y-Parc dans le bâtiment du CE11, rue Galilée 15. L'entrée est libre, mais pour des raisons d'organisation, l'inscription est obligatoire via www.adnv.ch (cliquer sur le menu déroulant).

M. Gianni Saitta, conseiller en stratégie et gestion financières publiques à l'UCV, abordera ces facteurs d'incertitude, mais également les éléments à prendre en compte pour la préparation des budgets communaux (facture sociale, facture policière, péréquation directe, recettes fiscales des personnes morales, etc.).

Si gouverner est prévoir, le budget est sans conteste un des outils les plus utiles pour assurer le développement durable des communes.

Christine Leu
Coordinatrice régionale